

- SANTE DE L'ENFANT -

Une fiche sanitaire de liaison et un dossier d'inscription (uniquement pour une première inscription) sont à retirer au secrétariat ou téléchargeable sur le site du Centre Socio Culturel et à rendre impérativement avant l'accueil de l'enfant.



- INSCRIPTIONS -

ATTENTION ! LES PLACES SONT LIMITÉES !

Les inscriptions se prennent **à partir du 18 Mai 2026** et sont closes le jeudi précédent la semaine souhaitée à midi sous réserve de places disponibles

- POUR TOUT RENSEIGNEMENT -

Centre Socio Culturel **imaGine**

Place François Mitterrand, Serémange-Erzange

03 55 18 03 11

contact@csc-seremange-erzange.fr



Centre aéré

Été 2026



du 06 juillet au 21 août

- CONTEXTE -

Un chouette programme d'activités en tout genre durant ces sept semaines d'amusement !

Exemples de sorties : piscine, lasergame, intervenants, journées à thème..



- HORAIRES - LIEUX D'ACCUEIL -



Les activités se déroulent de 9h à 17h.

L'accueil du matin se déroule de 8h à 9h et l'accueil du soir de 17h à 17h30. Les horaires doivent être respectés **scrupuleusement** afin de garantir la sécurité de tous.

Les enfants sont accueillis dans les locaux du Centre Socio Culturel Imagine.

- DIVERS -

Merci de confier à votre enfant une gourde et un petit sac à dos.

Pour les enfants d'école maternelle, veillez à fournir des vêtements de rechange (en particulier des sous - vêtements) en cas d'incident ainsi que des affaires pour la sieste (uniquement pour les enfants de trois ans : oreiller, drap et doudou)



- TARIFS -

(comprenant l'encadrement, le repas, les activités et le goûter)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
5 jours d'activités	82.50 €	93.50 €	104.50 €	107.25€	121 €	129.25 €
4 jours d'activités (semaine 29)	66 €	74.80 €	83.60 €	85.80 €	96.80 €	103.40 €

Définition des tranches :

Tranche 1 : QF < 550

Tranche 2 : 551 < QF < 750

Tranche 3 : 751 < QF < 1100

Tranche 4 : 1101 < QF < 1350

Tranche 5 : 1351 < QF < 1700

Tranche 6 : QF > 1701

La prestation de service de la CAF est déduite pour les allocataires. La tranche appliquée est déterminée en fonction de votre quotient familial. Pour le calculer, merci de nous présenter votre dernier avis d'imposition. Possibilité de déduire les aides aux temps libres de la CAF, les aides de votre mairie, comité d'entreprise.

Nous vous rappelons que le centre aéré fonctionne du lundi au vendredi (la semaine ne peut être fractionnée). Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'enfant sauf en cas de force majeure ou de maladie (sur présentation d'un certificat médical).